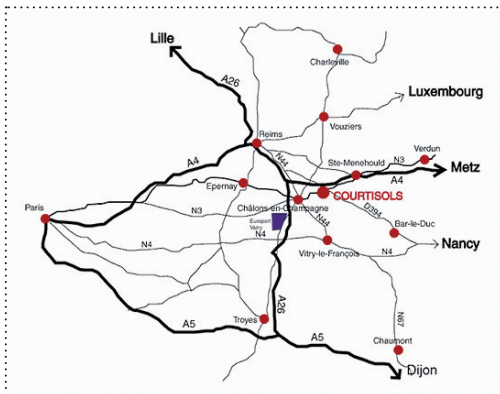


# PORTRAIT DE TERRITOIRE COURTISOLS ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE LA VESLE

## → A la croisée de trois territoires d'influence diverse

La Communauté de communes des Sources de la Vesle, à l'Est de l'agglomération de Châlons-en-Champagne, est une composante rurale importante de son bassin de vie, à la croisée de deux autres territoires d'influence : Sainte-Ménéhould et Suippes. Courtisols, connu comme le plus long village de France, constitue le cœur de cette intercommunalité composée également de Poix et de Somme-Vesle.



La situation géographique confère plusieurs atouts au territoire :

- Un carrefour routier avec des voiries structurantes du département, lesquelles desservent la Marne, la Meuse, les Ardennes et la Lorraine (D603, anciennement RN3 reliant Paris à Metz célèbre pour avoir été empruntée par Louis XVI et sa famille en 1790),
- Le centre de Courtisols est situé à 10 minutes de la capitale régionale, Châlons-en-Champagne, et à 40 minutes de l'agglomération rémoise,
- Un accès d'autoroute A4 (Saint-Etienne-au-Temple) situé à 5 minutes de Courtisols permet la liaison vers Metz en 1 h 30, vers Paris en 2 h.

## → Territoire historique et démographie dynamique

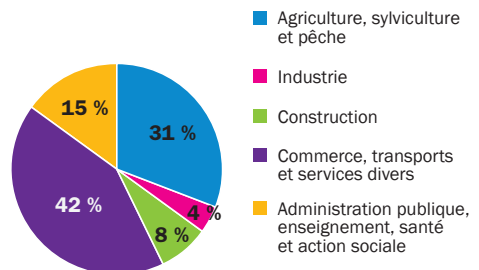
Dès le Moyen-Age, Courtisols fut une localité importante avec un millier d'habitants au milieu du IX<sup>e</sup> siècle. Au recensement 2008, 2 571 personnes y résidaient sur les 3 021 habitants que compte la Communauté de communes. Cette population est légèrement plus jeune que sur les trois autres

territoires de référence : 80 % des habitants de la Communauté de communes ont moins de 60 ans (contre 79 % sur l'ensemble de la Marne et 78 % sur la France). Elle est aussi plus diplômée.

Entre 1999 et 2008, la population de la Communauté de communes a augmenté de près de 4 %, soit 114 personnes supplémentaires. Un dynamisme démographique nettement plus prononcé que sur la Marne et la Champagne-Ardenne. Le « gain » d'habitants enregistrés dans la Communauté de communes s'explique principalement par un fort taux de natalité et un faible taux de mortalité. Il est à noter que depuis 1999, le solde migratoire s'est inversé : le territoire enregistre plus de départs que d'arrivées, mais garde une orientation résidentielle.

## → D'une agriculture dominante à la diversification des activités

L'agriculture est restée longtemps l'activité principale du territoire. Selon le recensement agricole de 2010, 74 exploitations du territoire occupent 9 400 ha et produisent majoritairement des céréales, mais aussi des betteraves, du colza, des pommes de terre et de la luzerne. Dans les 40 dernières années, l'augmentation de la population et la proximité de l'agglomération châlonnaise ont favorisé le développement des activités commerciales et artisanales.



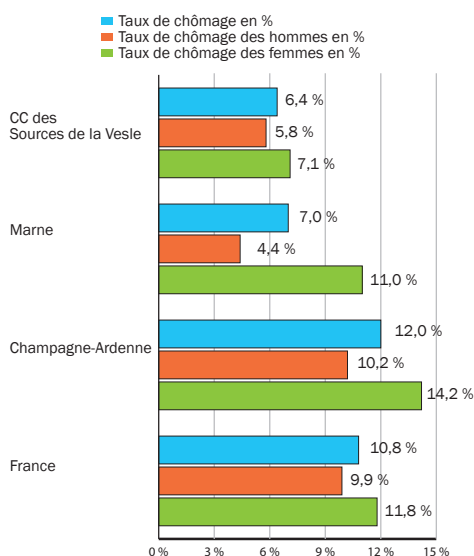
Source : INSEE, CLAP, Champ : ensemble des activités.

On recense **224** établissements actifs au 31/12/2008 dans la Communauté de communes. 31 % de ces établissements relèvent du secteur agricole, mais ils n'emploient que 3 % des actifs, illustrant la haute productivité des exploitations. Plus de 42 % des établissements relèvent du secteur du commerce, des transports et des services divers qui représente le secteur le plus employeur

(46 % de la population active). Avec 15 % des établissements et 33 % des actifs, le secteur administration publique, enseignement, santé et action sociale est le deuxième secteur employeur, avec principalement le Lycée agricole de Châlons/Somme-Vesle.

Entre 1999 et 2009, la hausse globale des effectifs du privé (+ 6,2 %) est particulièrement due à l'évolution du secteur de la construction (+ 55 %) et du transport (+ 195 %).

Le taux de chômage global (6,3 %), tout comme le taux de chômage chez les femmes, est nettement inférieur à ceux des trois territoires de comparaison. Le taux global est cependant en augmentation, contrairement à la tendance observée sur les autres territoires.



Source : INSEE - RP 2008

## → Des revenus fiscaux élevés

	Revenu net annuel moyen par foyer fiscal imposé	Revenu net annuel moyen par foyer fiscal non imposé	Part des foyers fiscaux imposables
CC Sources de la Vesle	39 004 €	12 696 €	65,7%
Marne	35 402 €	9 801 €	56,2%
Champagne-Ardenne	33 191 €	9 710 €	51,7%
<b>France</b>	<b>34 999 €</b>	<b>9 659 €</b>	<b>53,4%</b>

Source : impots.gouv.fr - revenus 2008 - Foyers fiscaux imposés et non imposés

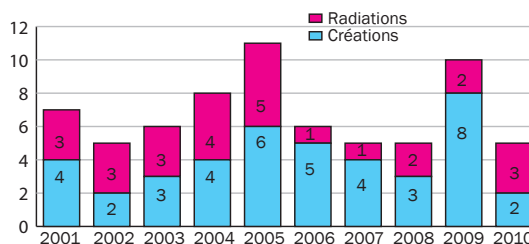
Les revenus fiscaux observés pour les foyers fiscaux imposés comme non imposés sont plus élevés qu'aux échelles départementale, régionale et nationale. Pour simplifier, «les riches y sont plus riches et les pauvres moins pauvres». Cette supériorité des revenus peut être reliée à l'importance du

secteur tertiaire et notamment des professions intermédiaires. Elle est aussi à mettre en relation avec le faible taux de chômage, le poids important des foyers fiscaux imposables et la bonne santé de l'agriculture.

## → La dynamique de la création d'entreprises

Le blason des Courtisiens, une ruche entourée de neuf abeilles, symbolisait le dynamisme du territoire et l'activité de ses ouvriers. Aujourd'hui, ce dynamisme s'illustre notamment dans les secteurs de l'industrie et de la construction.

L'exploitation des données du Registre du commerce et des sociétés (RCS) indique que l'année 2009 est celle qui a enregistré le plus de créations de toute la première décennie et aussi le solde entre les créations et les radiations le plus élevé. Cette progression des créations concerne les trois principaux secteurs d'activité et notamment celui de l'industrie bénéficiant des réglementations en faveur de la production d'énergie renouvelable. En 2009, la moitié des créations enregistrées au RCS sont en rapport avec l'énergie photovoltaïque.



Source : RCS, CCIT Châlons.

Si l'on considère le champ plus large de l'ensemble des activités marchandes hors agriculture, les plus forts taux de création d'établissements<sup>1</sup> s'observent dans les secteurs de l'industrie (26,7 %) et de la construction (21,1 %).

<sup>1</sup> Le taux de création d'établissements est le rapport entre le nombre d'établissements créés au cours de l'année et le stock d'établissements au 1<sup>er</sup> janvier de cette année.

## LES ATOUTS DU TERRITOIRE

- Le Lycée de la nature et du vivant de Châlons/Somme-Vesle
- Une zone industrielle et une zone d'activités de services et de commerce
- Les établissements les plus employeurs : Albisser, Garage de la Vesle, JSTP, STF Martin, Transap
- Des origines gallo-romaines à nos jours : un territoire d'histoire
- Un riche patrimoine : églises Saint-Martin, Saint-Memmie, Saint-Julien, le Prieuré, le Moulin-Décès

Pour en savoir plus, contacter Johanna Gobit, Etudes économiques et aménagement du territoire, à la CCIT de Châlons : 03 26 21 76 77  
jgobit@chalonsenchampagne.cci.fr